

CHEMINEMENT HONOR

Vous voulez poursuivre des études de 2^e cycle ?



Le Cheminement *honor* est peut-être pour vous !

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un profil qui permet à l'étudiant d'accélérer sa formation académique en lui offrant la chance d'amorcer son programme d'études supérieures, et ce, tout en finissant son baccalauréat en kinésiologie.

Pour qui est-ce ?

Ce cheminement s'adresse aux étudiants qui désirent poursuivre leurs études aux cycles supérieurs, soit en kinésiologie ou en science de l'activité physique.

Comment ça fonctionne ?

L'étudiant remplace 12 crédits de cours à option (Blocs E ou F) par les 6 crédits du bloc 70V (Practicum de recherche 1 et 2) et 6 crédits (au choix) du bloc 70W. Les cours du Bloc W seront reconnus si l'étudiant poursuit à la maîtrise à l'ÉKSAP. En outre, une bourse d'étude sera octroyée aux étudiants qui poursuivent des études de maîtrise à l'ÉKSAP.

Quels sont les conditions d'admission ?

- Avoir complété 54 crédits du baccalauréat en kinésiologie
- Avoir une moyenne d'au moins 3.5/4.3
- Obtenir l'accord du ou des deux professeurs qui encadreront vos practicum de recherche 1 et 2 (KIN 4074 et KIN 4075)

Que dois-je faire pour déposer ma candidature ?

Vous devez envoyer votre dossier par courriel aux professeurs-responsables du programme : kinbac-responsable@kinesio.umontreal.ca

Votre dossier devra comprendre :

- Les résumés des practicum de recherche signés par le/les professeur.e.s et présentés suivant le modèle des travaux dirigés (voir site de l'ÉKSAP) :
- Une lettre de motivation (pourquoi vous choisissez ce cheminement, vos objectifs, etc.)

Date limite du dépôt de candidatures : 2^{ième} vendredi d'avril

Pour plus d'information, adressez-vous aux responsables de programme ou à Julie Lavoie et visitez la page Web du programme de baccalauréat : <https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-kinesiologie/structure-du-programme/>